

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00598 Numéro SIREN : 481 292 787 Nom ou dénomination : BMH

Ce dépôt a été enregistré le 17/04/2019 sous le numéro de dépôt B2019/001473



N° 10937*20

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2018

Désignation de l'entreprise : B.M.H. Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 34 Bis rue Sylvain Lenglet 80440 BLANGY-TRONVILLE Durée de l'exercice précédent* 12

Número SIRET* 4 8 1 2 9 2 7 8 7 0 0 0 1 9

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Exercice N clos le, 30/09/2018

Néant ☐ *

		Brut	Amortissements, provisions	Net	
			2	3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement*	AB			
	Frais de développement*	CX			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	22 803	14 883	
	Fonds commercial (1)	AH			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	Terrains	AN			
	Constructions	AP			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 784	4 784	
	Autres immobilisations corporelles	AT			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV			
	Avances et acomptes	AX			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
	Autres participations	CU	7 376 617	25 000	
	Créances rattachées à des participations	BB	361 242		
	Autres titres immobilisés	BD		199 928	
	Prêts	BF			
	Autres immobilisations financières*	BH			
	TOTAL (II)	BJ	7 765 447	244 595	
	ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		
En cours de production de biens		BN			
En cours de production de services		BP			
Produits intermédiaires et finis		BR			
Marchandises		BT			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV			
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	181 523		
Autres créances (3)		BZ	34 869		
Capital souscrit et appelé, non versé		CB			
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	535 949	535 949
	Disponibilités	CF	434 424	434 424	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH			
	TOTAL (III)	CJ	1 186 765		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	8 952 212	244 595	
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
	Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		
		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		B.M.H.		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 326 000)			DA	1 326 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	54 766	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	2 732 400	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 863 763	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	155 863	
TOTAL (I)			DL	6 132 792		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 113 967	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	232 794	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	7 165	
	Dettes fiscales et sociales			DY	220 900	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA		
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	2 574 826		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	8 707 617		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	894 840	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : B.M.H.

Néant ☐ *

		Exercice N				Total	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	363 418	FH		FI	
		FJ	363 418	FK		FL	
	Chiffres d'affaires nets *					FM	
	Production stockée *					FN	
	Production immobilisée *					FO	
	Subventions d'exploitation					FP	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FQ	
	Autres Produits (1) (11)					FR	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						363 419	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						4
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						347 865
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					15 554	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GH	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GI	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GJ	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GK	
	Différences positives de change					GL	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GM	
	Total des produits financiers (V)					GN	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GO	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GP	
	Différences négatives de change					GQ	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GR	
	Total des charges financières (VI)					GS	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GT	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GU	
						40 272	
						1 871 707	
						1 887 261	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise <u>B.M.H.</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	32 791
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	32 791
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-32 791
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-9 293
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 275 399
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	411 636
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	1 863 763
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	1J	1 903 800
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	1K	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A3		
(13)	A4		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Amortissements dérogatoires		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		32 791	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise										B.M.H.										Néant ☐ *								
CADRE A		IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations														
										1				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				2										
																		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste										
																		3										
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I				CZ					D8					D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II				KD	22 124				KE					KF	679				
CORPORELLES	Terrains												KG					KH					KI					
	Constructions	Sur sol propre		[]		Dont Composants		L9						KJ					KK					KL				
		Sur sol d'autrui		[]		Dont Composants		M1						KM					KN					KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[]		Dont Composants		M2						KP					KQ					KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[]		Dont Composants		M3						KS	4 784				KT					KU					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		[]		Dont Composants								KV					KW					KX				
		Matériel de transport *		[]		Dont Composants								KY					KZ					LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique		[]		Dont Composants								LB					LC					LD				
		Emballages récupérables et divers *		[]		Dont Composants								LE					LF					LG				
	Immobilisations corporelles en cours												LH					LI					LJ					
	Avances et acomptes												LK					LL					LM					
	TOTAL III												LN	4 784				LO					LP					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence												8G					8M					8T					
	Autres participations												8U	7 737 859				8V					8W					
	Autres titres immobilisés												1P					1R					1S					
	Prêts et autres immobilisations financières												1T					1U					1V					
	TOTAL IV												1Q	7 737 859				1R					1S					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												ØG	7 764 767				ØH					ØI	679					

CADRE B		IMMOBILISATIONS								Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence														
										par virements de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice														
										1				2				3				4										
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I				IN					CØ					DØ					D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II				IO					LV					LW	22 803				IX				
CORPORELLES	Terrains												IP					LX					LY					LZ				
	Constructions	Sur sol propre		[]		Dont Composants		IQ						MA					MB					MC								
		Sur sol d'autrui		[]		Dont Composants		IR						MD					ME					MF								
		Inst. gales, agents et am. des constructions		[]		Dont Composants		IS						MG					MH					MI								
	Installations techniques, matériel et outillage industriels												IT					MJ					MK	4 784				ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers		[]		Dont Composants		IU						MM					MN					MO								
		Matériel de transport		[]		Dont Composants		IV						MP					MQ					MR								
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		[]		Dont Composants		IW						MS					MT					MU								
		Emballages récupérables et divers *		[]		Dont Composants		IX						MV					MW					MX								
	Immobilisations corporelles en cours												MY					MZ					NA					NB				
	Avances et acomptes												NC					ND					NE					NF				
	TOTAL III												IY					NG					NH	4 784				NI				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence												IZ					ØU					M7					ØW				
	Autres participations												IO					ØX					ØY	7 737 859				ØZ				
	Autres titres immobilisés												11					2B					2C					2D				
	Prêts et autres immobilisations financières												12					2E					2F					2G				
	TOTAL IV												I3					NJ					NK	7 737 859				2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												I4					ØK					ØL	7 765 446				ØM					

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice N clos le 30/09/2018

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : B.M.H.

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise B.M.H.										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	13 036	PF	1 845	PG		PH	14 882		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	4 784	QA		QB		QC	4 784		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	4 784	QV		QW		QX	4 784		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	17 820	ØP	1 845	ØQ		ØR	19 666		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL	32 791		NM			NO	32 791		
Total général (I + II + III + IV)		NP	32 791	NR	NS	NT	NU	NV	32 791		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	32 791	Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY	Total général non ventilé (NW-NY)	NZ	32 791			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise B.M.H.

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	123 072	TM	32 791
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	123 072	TS	32 791
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	224 928	TY	TZ
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	347 999	UB	32 791
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	32 791	UK
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

Désignation de l' entreprise : B.M.H.				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	361 242	UM		UN	361 242			
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	181 523		181 523					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 169		1 169					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC	33 700		33 700					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX		VT	577 634	VU	216 392	VV	361 242			
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	2 113 967		433 982		1 579 548		100 438		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	7 165		7 165						
Personnel et comptes rattachés		8C	59 819		59 819						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	46 210		46 210						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	70 938		70 938						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	33 928		33 928						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	10 005		10 005						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	232 794		232 794						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	2 574 826	VZ	894 840		1 579 548		100 438		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 000 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	2 911 485	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : B.M.H.		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 30/09/18			
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR) { de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :		WA	1 863 763		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	210			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	{ Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							IT	-9 293	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux à 0 %							I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* {		- Plus-values nettes à court terme					ZN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WN			
							WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	2 204	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3			
TOTAL I							WR	1 856 884		
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV			
		- imposées au taux de 0 %					WH			
		- imposées au taux de 19 %					WP			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW			
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB			
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %							I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	19 038	XA	1 884 762	
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.							ZY		
	Majoration d'amortissement*							XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5		XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activités (art. 44 quaterdecies)	XC			
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)					PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI		XG	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI			XJ	27 878		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN			XO	27 878		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

B.M.H.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2015-06 du 23 novembre 2015.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

B.M.H.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|------------------------|------------|
| - Concessions-brevets | 5 à 20 ans |
| - Outillage industriel | 3 ans |

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

B.M.H.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	22 124	679
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		4 784	
		Inst. générales, agencés & aménagés divers		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	4 784	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		7 737 859	
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
		TOTAL	7 737 859	
		TOTAL GENERAL	7 764 767	679

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		22 803	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			4 784	
		Inst. gal. agen. amé. divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL		4 784	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			7 737 859	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL		7 737 859	
		TOTAL GENERAL		7 765 446	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

B.M.H.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	13 036	1 845		14 882
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		4 784			4 784
Autres immob. corporelles					
Inst. générales agencem. amén.					
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.					
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	4 784			4 784
	TOTAL GENERAL	17 820	1 845		19 666

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations	32 791						32 791
TOTAL GÉNÉRAL	32 791						32 791
Total général non ventilé		32 791					32 791

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

B.M.H.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag. constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immob. corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations	25 000			25 000
Autres	199 928			199 928
TOTAL	224 928			224 928
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	224 928			224 928

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

B.M.H.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
Paul SERGEANT - 449 rue de Verdun 80000 Amiens - 33078	600 000	7 207 973	95.00	771 421
PAB Management - 0 Lieu dit du solde du fossé pie 80170 R	10 000	204 495	100.00	69 865
Station de canon - 34 B, rue Sylvain LENGLET 80470 Blang	1 000	9 210	92.00	2 396
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
Garage de la Blanche Tâche - 0 rue du Général de GAULLE 8	50 000	-312 567	50.00	-130
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

B-7-H-

Informations financières (5)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

(+ 50% du capital détenu par la société)

PAB Management - 0 Lieu dit du solde du fossé pie 80170 Rosières e
Station de camion - 34 B, rue Sylvain LENGLET 80470 Blangy Tronvi

7 207 973
204 495
9 210

7 266 326
84 371
920

7 266 326
84 371
920

Prêts et avances consentis
par la société et non
encore remboursés
(7) (9)

Montant des cautions et
avals donnés par
la société (7)

Chiffre d'affaires hors taxes
du dernier exercice écoulé
(7) (10)

771 4	Résultats (bénéfice
69 8	ou perte du dernier
2 1	exercice clos) (7) (10)

1 903 80 Dividendes encaissés
par la société au cours
de l'exercice (7)

(10 à 50% du capital détenu par la société)

-312 567

25 000

- (1) Pour chacune des filiales et, le cas échéant, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement. (5) B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

B.M.H.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :

a. Filiales françaises

b. Filiales étrangères

2. Participations non reprises au § A :

a. Dans des sociétés françaises

b. Dans des sociétés étrangères

Capital (6)	
Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	
Quote-part du capital détenu en %	
Brute	Nette
Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	
Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	
Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	
Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	
Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

B.M.H.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Créances rattachées à des participations

Autres immobilisations financières

Créances clients et comptes rattachés

78 401

Autres créances

Disponibilités

35 949

TOTAL

114 350

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

B.M.H.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	2 113 967	433 982	1 579 548	100 438
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	7 165	7 165		
Personnel & comptes rattachés	59 819	59 819		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	46 210	46 210		
Etat & Impôts sur les bénéfices	70 938	70 938		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	33 928	33 928		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	10 005	10 005		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	232 794	232 794		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	2 574 826	894 840	1 579 548	100 438
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	2 911 485			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

B.M.H.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 948
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 890
Dettes fiscales et sociales	96 827
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	112 665

RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

B.M.H.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 10/17 au 09/18	Exercice 10/16 au 09/17	Exercice N-2	Exercice N-3	Exercice N-4
<u>I - Capital en fin d'exercice</u>					
- Capital social	1 326 000	1 326 000	1 326 000		
- Nombre des actions ordinaires existantes (A)					
- Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
- Nombre maximal d'actions futures à créer :					
. par conversion d'obligations					
. par exercice de droits de souscription					
<u>II - Opérations et résultat de l'exercice</u>					
- Chiffre d'affaires hors taxes	363 418	322 919	324 327		
- Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions.....	1 889 106	297 396	612 545		
- Impôts sur les bénéfices	-9 293	-46 531	-51 020		
- Participation des salariés due au titre de l'exercice					
- Résultat net (C)	1 863 763	314 588	419 443		
- Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	34 636	29 339			
- Résultat distribué (D)					
<u>III - Résultat par action</u>					
- Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)					
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions					
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)					
- Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)					
<u>IV - Personnel</u>					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3	3			
- Montant de la masse salariale de l'exercice	199 149	179 826	177 358		
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	94 798	91 848	88 430		



BMH
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 326 000 Euros
Siège social : 34 bis rue Sylvain Lenglet
80440 BLANGY TRONVILLE
RCS AMIENS 481 292 787

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 MARS 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 1 863 763 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 863 763 Euros
------------------------	-----------------

A la réserve légale pour la doter à son maximum	
Soit 10 % du capital social	77 834 Euros

Solde	1 785 929 Euros
-------	-----------------

A titre de dividendes bruts aux associés	90 000 Euros
--	--------------

Au titre du Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU)

- Prélèvements sociaux 17,20 %	- 15 480 Euros
--------------------------------	----------------

- Prélèvement forfaitaire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu	- 11 520 Euros
---	----------------

A titre de dividendes nets aux associés	63 000 Euros
--	---------------------

Le solde	1 695 929 Euros
----------	-----------------

En totalité au compte "Autres réserves"

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 Euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 Euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 90 000 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET	ABATTEMENT
30/09/2015	0,26 €	40 %
30/09/2016	0,52 €	40 %
30/09/2017	0,52 €	40 %

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 mars 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Alain SERGEANT

MARC GERNEZ
COMMISSAIRE AUX COMPTES

BMH

34 bis, rue Sylvain Lenglet
80440 BLANGY-TRONVILLE

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2018***

MARC GERNEZ

COMMISSAIRE AUX COMPTES

BMH S.AS

34 bis, rue Sylvain Lenglet

80440 BLANGY-TRONVILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR

LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2018

Aux associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société BMH relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

1/5



MARC GERNEZ

COMMISSAIRE AUX COMPTES

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - LA JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus, des informations fournies en annexe et le caractère raisonnable des estimations retenues.

2/5



MARC GERNEZ

COMMISSAIRE AUX COMPTES

La Société a notamment inscrit à son bilan des Titres de participation pour un montant net de 7 351 617 €. La note de l'annexe en page sur les Participations, Autres titres immobilisés, Valeurs mobilières de placement explicite les modalités dévaluation retenues par la Société. Sur la base des informations qui m'ont été communiquées, mes travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent cette estimation, notamment à travers les derniers comptes annuels établis par les sociétés filiales et participations et les perspectives qui m'ont été communiquées.

Dans le cadre de mes appréciations, j'ai vérifié le caractère raisonnable des évaluations retenues par la Société.

IV - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code de commerce.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

3/5

VI - RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

MARC GERNEZ

COMMISSAIRE AUX COMPTES

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 27 mars 2019

Le commissaire aux comptes



Marc GERNEZ
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

BILAN - ACTIF

B.M.H.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

ACTIF

	Valeurs au 30/09/18		% de	Valeurs au 30/09/17		% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	l'actif		l'actif
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	22 803	14 883	7 920		9 087	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages	4 784	4 784				
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				86		86
Participations	7 376 617	25 000	7 351 617		7 351 617	
Créances rattachées à des participations	361 242		361 242		361 242	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés		199 928	-199 928		-199 928	
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	7 765 447	244 595	7 520 853	86	7 522 019	86
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				2		4
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	181 523		181 523		132 763	
Autres créances (3)	34 869		34 869		181 566	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement				6		6
Actions propres						
Autres titres	535 949		535 949		527 770	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	434 424		434 424	5	335 666	4
Charges constatées d'avance (3)						
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 186 765		1 186 765	14	1 177 764	14
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	8 952 212	244 595	8 707 617	100	8 699 783	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

B.M.H.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

PASSIF

	Valeurs au 30/09/18	% du passif	Valeurs au 30/09/17	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 1 326 000)	1 326 000	15	1 326 000	15
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		32		29
Réserve légale	54 766		39 037	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 732 400		2 502 541	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 863 763	21	314 588	4
SITUATION NETTE	5 976 929	69	4 182 166	48
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	155 863	2	123 072	1
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 132 792	70	4 305 238	49
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 113 967	24	1 580 092	18
Emprunts et dettes financières diverses (3)	232 794	3	2 668 360	31
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	7 165		4 800	
Dettes fiscales et sociales	220 900	3	141 294	2
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	2 574 826	30	4 394 545	51
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	8 707 617	100	8 699 783	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

1 679 986

894 840

1 140 215

3 254 330

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

B.M.H.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

	Du 01/10/17 Au 30/09/18	% CA	Du 01/10/16 Au 30/09/17	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	363 418	100	322 919	100	40 499	13
Montant net du chiffre d'affaires	363 418	100	322 919	100	40 499	13
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	1		12		-11	-90
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	363 419	100	322 932	100	40 487	13
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	39 067	11	35 051	11	4 016	11
Impôts, taxes et versements assimilés	13 003	4	14 731	5	-1 729	-12
Salaires et traitements	199 149	55	179 826	56	19 323	11
Charges sociales	94 798	26	91 848	28	2 949	3
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	1 845	1	1 597		248	16
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	4		4			13
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	347 865	96	323 057	100	24 808	8
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	15 554	4	-125		15 679	

Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun

Bénéfice ou perte transférée

Perte ou bénéfice transféré

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

B.M.H.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

	Du 01/10/17 Au 30/09/18	% CA	Du 01/10/16 Au 30/09/17	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	1 903 800	524	427 500	132	1 476 300	345
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	8 179	2	3 863	1	4 317	112
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 911 979	526	431 363	134	1 480 617	343
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	40 272	11	135 438	42	-95 166	-70
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	40 272	11	135 438	42	-95 166	-70
RÉSULTAT FINANCIER	1 871 707	515	295 924	92	1 575 783	532
RÉSULTAT COURANT avant impôts	1 887 261	519	295 799	92	1 591 462	538
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges			5 274	2	-5 274	-100
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			5 274	2	-5 274	-100
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	32 791	9	33 016	10	-225	-1
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	32 791	9	33 016	10	-225	-1
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-32 791	-9	-27 742	-9	-5 049	18
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-9 293	-3	-46 531	-14	37 238	-80
TOTAL DES PRODUITS	2 275 399	626	759 569	235	1 515 830	200
TOTAL DES CHARGES	411 636	113	444 981	138	-33 345	-7
Bénéfice ou Perte	1 863 763	513	314 588	97	1 549 175	492

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

B.M.H.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2015-06 du 23 novembre 2015.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

B.M.H.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|------------------------|------------|
| - Concessions-brevets | 5 à 20 ans |
| - Outillage industriel | 3 ans |

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

B.M.H.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	22 124	679
CORPORELLES	Terrains			
	Sur sol propre			
	Constructions			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		4 784	
	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau & mobilier informatique			
FINANCIERES	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	4 784	
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		7 737 859	
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
		TOTAL	7 737 859	
		TOTAL GENERAL	7 764 767	679

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		22 803	
CORPORELLES	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			4 784	
	Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau, inform., mobilier				
FINANCIERES	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL		4 784	
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			7 737 859	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL		7 737 859	
		TOTAL GENERAL		7 765 446	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

B.M.H.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	13 036	1 845	14 882
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels		4 784		4 784
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL		4 784		4 784
TOTAL GENERAL		17 820	1 845	19 666

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations	32 791						32 791
TOTAL GÉNÉRAL	32 791						32 791
Total général non ventilé		32 791					32 791

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

B.M.H.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag. constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immob.				
Matériel de transport				
corporelles				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations	25 000			25 000
Autres	199 928			199 928
TOTAL	224 928			224 928
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	224 928			224 928

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

B.M.H.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
Paul SERGEANT - 449 rue de Verdun 80000 Amiens - 33078	600 000	7 207 973	95.00	771 421
PAB Management - 0 Lieu dit du solde du fossé pie 80170 R	10 000	204 495	100.00	69 865
Station de camon - 34 B, rue Sylvain LENGLET 80470 Blang	1 000	9 210	92.00	2 396
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
Garage de la Blanche Tâche - 0 rue du Général de GAULLE 8	50 000	-312 567	50.00	-130
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

B.M.H.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)
 - Paul SERGEANT - 449 rue de Verdun 80000 Amiens - 330783002
 - PAB Management - 0 Lieu dit du soldé du fossé pie 80170 Rosières e
 - Station de camion - 34 B, rue Sylvain LENGLET 80470 Blangy Tronvi
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)
 - Garage de la Blanche Tâche - 0 rue du Général de GAULLE 80450 C

Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
600 000	7 207 973	95.00	7 266 326	7 266 326		22 505 550	771 421	1 903 800
10 000	204 495	100.00	84 371	84 371		237 663	69 865	
1 000	9 210	92.00	920	920		9 000	2 396	
50 000	-312 567	50.00	25 000				-130	

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

B.M.H.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute	Nette
			des titres détenus (7) (8)	
			Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	
			Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	
			Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	
			Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	
			Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :

- Filiales françaises
 - Filiales étrangères
2. Participations non reprises au § A :
- Dans des sociétés françaises
 - Dans des sociétés étrangères

- Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- Dans la monnaie locale d'opération.
- En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
- Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

B.M.H.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Créances rattachées à des participations

Autres immobilisations financières

Créances clients et comptes rattachés

78 401

Autres créances

Disponibilités

35 949

TOTAL

114 350

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

B.M.H.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	2 113 967	433 982	1 579 548	100 438
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	7 165	7 165		
Personnel & comptes rattachés	59 819	59 819		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	46 210	46 210		
Etat & Impôts sur les bénéfices	70 938	70 938		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	33 928	33 928		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	10 005	10 005		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	232 794	232 794		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	2 574 826	894 840	1 579 548	100 438
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	2 911 485			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

B.M.H.

Du 01/10/2017 au 30/09/2018

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 948
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 890
Dettes fiscales et sociales	96 827
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	112 665